



SILVA  
PARIS

## DÉMARCHE RSE

*Version octobre 2026*

### 1. Objet et périmètre

La présente démarche RSE formalise les engagements et actions de SILVA PARIS en matière de responsabilité sociétale. Elle couvre l'ensemble des activités de l'entreprise : production en Normandie (Atelier) et activités commerciales/showroom à Paris, ainsi que les interventions de pose sur site.

### 2. Principes directeurs

- **Famille, Excellence, Engagement** : préserver et transmettre nos savoir-faire.
- Réduire l'empreinte environnementale des déplacements et des ressources (sobriété).
- Favoriser la qualité de vie, la sécurité et le développement des compétences des collaborateurs.
- Privilégier, dans la mesure du possible, des partenaires et prestataires locaux.

### 3. Gouvernance de la démarche

La démarche est pilotée par la direction. Un point de suivi est réalisé au minimum une fois par an afin d'évaluer l'avancement des actions, d'ajuster les priorités et de définir de nouvelles mesures si nécessaire.

### 4. Axes d'engagement et actions

#### Axe 1 – Mobilité et logistique plus responsables

- Mise à disposition de vélos électriques pour l'ensemble de l'équipe parisienne (7 vélos).
- Mise en place du covoiturage.
- Achat d'un véhicule électrique pour les déplacements et le covoiturage des salariés en Normandie.
- Achat de 2 fourgons hybrides dédiés aux poseurs/tapissiers pour les livraisons et interventions d'installation.
- L'entreprise veille, dans la mesure du possible, à optimiser l'organisation des déplacements, des livraisons et des interventions, afin de limiter les trajets inutiles et de regrouper les opérations lorsque cela est compatible avec les contraintes des chantiers.

#### Axe 2 – Sobriété des ressources (papier) et digitalisation

- Réduction des impressions papier grâce à la mise à disposition de 4 tablettes de travail.
- Numérisation des documents dans la mesure du possible (dossiers techniques, visuels, fiches) afin de faciliter l'accès et la traçabilité.

#### Axe 3 – Économie circulaire et réemploi

- Don de tissus à une association pour leur donner une seconde vie : 10 palettes en deux ans, soit environ 4 tonnes.

- Gestion des déchets : une réflexion a été menée sur la mise en place de solutions de tri et de valorisation des déchets à l'Atelier. À ce stade, les contraintes logistiques et économiques identifiées ne permettent pas un déploiement à court terme. Cette piste reste toutefois suivie dans une logique d'amélioration continue.

#### **Axe 4 – Performance énergétique des bâtiments**

- Travaux d'isolation de l'Atelier planifiés en 2027–2028.

#### **Axe 5 – Social : conditions de travail, intégration, reconnaissance**

- Aménagement des horaires : équipe de l'Atelier libérée à 13h le vendredi pour favoriser l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle.
- Aide au logement pour faciliter l'installation des nouveaux collaborateurs et futurs alternants en Normandie (logements pouvant être pris au nom de SILVA PARIS sur la période d'emménagement, avec participation financière).
- Mise à disposition d'ordinateurs portables permettant aux collaborateurs éligibles de bénéficier jusqu'à une journée de télétravail par semaine.
- Installation d'une borne de recharge électrique à l'Atelier pour les véhicules des salariés.
- Transmission des savoir-faire : SILVA PARIS veille également à la transmission de ses savoir-faire en interne, par l'accompagnement sur poste, le partage des techniques de confection et l'intégration progressive des nouveaux collaborateurs et alternants.
- Mise à disposition d'un espace cuisine/détente à l'Atelier.
- Reconnaissance et cohésion : deux fois par an prime + repas convivial ; chèques cadeaux.
- Label « Employeur engagé », soutenu par AD Normandie (Agence de Développement pour la Normandie) : démarche RH structurée en faveur de l'attractivité, de la fidélisation et du développement des compétences.

#### **Axe 6 – Santé et sécurité**

- Machines et équipements conformes et entretenus ; maintenance et contrôle réguliers.
- Sensibilisation aux consignes de sécurité (Atelier et chantier) et utilisation d'équipements adaptés selon les situations.
- Protection des zones d'intervention et pratiques de pose visant à limiter les risques.
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) des collaborateurs, programmée en novembre 2026.
- Formation et sensibilisation à la prévention des risques incendie, incluant les consignes de sécurité et les procédures d'évacuation, programmée en novembre 2026.

#### **Axe 7 – Approvisionnement**

- SILVA PARIS privilégie, dans la mesure du possible, les entreprises et prestataires locaux (Normandie). La part d'achats régionaux varie selon la nature des commandes et les matériaux requis (tissus et fournitures spécialisés souvent sourcés hors région).

#### **Axe 8 – Éco-conception et amélioration des matériaux**

- SILVA PARIS engage une réflexion sur le remplacement progressif des plastiques conventionnels utilisés pour la protection des confections par des solutions plus responsables.
- L'entreprise étudie, dans la mesure du possible, des alternatives recyclées, recyclables ou biosourcées adaptées aux contraintes techniques de protection, de stockage, de transport et de pose.
- Une étude est lancée auprès des fournisseurs locaux, en priorité en Normandie, afin d'identifier des solutions compatibles avec les exigences de qualité et de durabilité de l'activité.

- Cette démarche s’inscrit dans une logique d’amélioration continue, avec tests, comparaison des coûts et validation technique avant tout déploiement.

## 5. Suivi – Indicateurs

Les indicateurs ci-dessous sont suivis de manière proportionnée à la taille et à l’activité de l’entreprise, avec une approche pragmatique privilégiant la pertinence des actions.

| Axe                        | Indicateurs de suivi retenus                                                                                            | Modalités de suivi                                     | Périodicité            |
|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------------|
| Mobilité                   | Nombre de vélos mis à disposition ; nombre de véhicules (électrique / hybrides) ; actions de covoiturage mises en place | Suivi quantitatif simple et état d’avancement          | Annuel                 |
| Sobriété papier            | Niveau d’équipement en tablettes ; évolution du volume d’impressions                                                    | Tendance (en baisse / stable / en hausse)              | Annuel                 |
| Réemploi                   | Actions de réutilisation et de don de matériaux                                                                         | Suivi qualitatif (oui/non et évolution)                | Annuel                 |
| Énergie                    | Avancement des travaux d’isolation                                                                                      | État d’avancement (planifié / en cours / réalisé)      | Annuel (jusqu’en 2028) |
| Social (QVT & intégration) | Actions mises en place : organisation du travail, intégration, temps conviviaux, avantages salariés                     | Suivi qualitatif (oui/non)                             | Annuel                 |
| Santé & sécurité           | Actions de prévention, dont formations SST et incendie ; situations ou incidents éventuels                              | Suivi qualitatif (oui/non, si applicable)              | Annuel                 |
| Approvisionnement          | Recours à des prestataires locaux lorsque possible                                                                      | Appréciation globale (tendance / estimation)           | Annuel                 |
| Éco-conception             | Recherche et tests de matériaux alternatifs pour la protection des confections                                          | Suivi qualitatif (tests réalisés / solutions adoptées) | Annuel                 |

## 6. Calendrier

- 2020–2026 : mise en place progressive des actions de mobilité et de réduction du papier (tablettes).
- 2026 : lancement d’une étude fournisseurs, en priorité en Normandie, sur des matériaux de protection plus responsables (recyclés, recyclables ou biosourcés).
- Novembre 2026 : formations SST et prévention des risques incendie.
- Fin 2027 : premiers tests de matériaux de protection plus responsables.
- 2027–2028 : travaux d’isolation de l’Atelier.
- Suivi annuel : mise à jour des actions, arbitrage des priorités et consolidation des indicateurs.